

**Lancement  
de la Cellule Emploi**

**P.5**

**Partez en vacances  
l'esprit tranquille**

**P.7**

**Les fêtes de mai  
un grand moment  
populaire**

**P.10-11**



# Portes Infos

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNE - N° 57 - JUIN-JUILLET 2014

# Sommaire Informations Services...

**Pour l'édition estivale  
exceptionnellement  
votre Portes-Infos  
paraît sur juin juillet**

## SOMMAIRE

### ACTUALITÉS

Contamination de l'eau :  
les mesures  
d'après crise .....4  
Lancement d'une cellule  
emploi municipale .....5  
Audit de la comptabilité  
de la mairie : 1<sup>ers</sup> résultats .....5

### RYTHMES SCOLAIRES :

LE POINT SUR  
LA RENTRÉE 2014 .....6

### PARTEZ EN VACANCES

L'ESPRIT TRANQUILLE .....7

### DANS LA VILLE

Journée nationale  
de la résistance.....8  
Les aides scolaires  
reconduites .....8

### VOYAGE DES ANCIENS

DANS LES GORGES  
DU DOUX.....9

### LES FÊTES DE MAI :

UN GRAND MOMENT  
POPULAIRE.....10-11

### ACTUALITÉS

Les échos du commerce .....12  
Résultats des élections  
européennes .....12

### CULTURE

Les petits paniers  
de la médiathèque .....13  
Participez à la 1<sup>re</sup> partie  
du concert de Joyce  
Jonathan ? .....12

### LIBRE OPINION

.....14

### BLOC NOTES

.....15

**PHOTO DE COUVERTURE :**  
*Partez en vacances l'esprit  
tranquille - p 7*

## MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi  
9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30. Perma-  
nence de l'état-civil samedi 9 h à 11 h.  
À consulter : Le recueil des actes ad-  
ministratifs peut être consulté en mai-  
rie. Les personnes intéressées peuvent  
se renseigner en mairie au service du  
secrétariat général.

Téléphones utiles  
Accueil 04 75 57 95 00  
Télécopie (ou fax) 04 75 57 95 12  
État-civil 04 75 57 95 02  
Fax état-civil 04 75 57 95 08  
Services techniques 04 75 57 95 20  
Fax Serv. techniques 04 75 57 95 36  
Ateliers municipaux 04 75 57 75 70  
Service de l'eau 04 75 57 95 26  
Cabinet du maire 04 75 57 95 10  
Police municipale 04 75 57 95 17  
N° **ASTREINTE** 06 09 85 46 23  
Site : [www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)

## PERMANENCES DU CCAS

Lundi et vendredi 13 h 30 à 16 h 30.  
Mardi, mercredi et jeudi 9 h à 12 h et  
13 h 30 à 16 h 30. En cas d'urgence,  
vous pouvez contacter tous les jours  
le CCAS, 04 75 57 74 75.

## LA PITCHOULINE

Structure multi-accueil petite enfance :  
7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et ac-  
cueil occasionnel). Tél. : 04 75 57 78 50.  
Relais assistantes maternelles  
Accueil sur rendez-vous et perma-  
nences : du lundi au jeudi 11 h à 12 h 30,  
mardi 13 h 30 à 17 h 30 et jeudi 13 h 30  
à 16 h 30. Animation : du lundi au jeudi  
8 h 45 à 9 h 45 et 10 h à 11 h sur ins-  
cription préalable. Tél. : 04 75 57 78 59.

## MJC-CENTRE SOCIAL

Ouverture au public : lundi 9 h à 11 h 45  
et 13 h à 19 h, mardi 9 h à 11 h 45 et  
13 h à 18 h 30, mercredi 9 h à 11 h 45  
et 14 h à 18 h 30, jeudi 13 h à 19 h,  
vendredi 13 h à 18 h. Aux vacances  
scolaires, l'accueil n'ouvrira qu'à 14 h  
les lundis, mardis, jeudis et vendredis  
et fermera à 18 h 30 les lundis et jeu-  
dis. Tél. : 04 75 57 00 96  
Site : [mjcportlesvalence.fr](http://mjcportlesvalence.fr)

## MÉDIATHÈQUE

Ouverture au public : mardi, jeudi et  
vendredi 15 h à 18 h 30, mercredi 9 h  
à 12 h et 14 h à 18 h 30, samedi 9 h à  
12 h. Tél. : 04 75 57 40 65

## POLICE NATIONALE

Du lundi au vendredi 8 h à 12 h et 14 h  
à 18 h. Tél. : 04 75 57 81 90. En de-  
hors de ces heures, faire le 17.

## PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

rue Francis Jourdain

### Portes de l'emploi.

Association d'aide à la recherche  
d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au  
jeudi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30,  
vendredi 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

### Mission locale jeune.

Lundi et jeudi 13 h 30 à 17 h (sur rdv)  
04 75 57 32 38, 04 75 82 01 80.

### Secours catholique.

Jeudi 14 h - 17 h, 04 75 57 03 50.

### Ligue contre le cancer.

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredis du mois 14 h à  
16 h, 04 75 57 34 52, 06 85 80 83 48.

### Femmes solidaires.

Le 2<sup>e</sup> mardi du mois 14 h à 16 h -  
04 75 57 02 41.

### REMAID

(Aide aux victimes),  
(sur rdv) 04 75 55 39 34.

### Éducateurs de la Sauvegarde.

Du lundi au vendredi 10 h à 12 h  
04 75 57 33 72 (répondeur).

### CLCV

(Consommation, Logement et Cadre  
de Vie) 04 75 72 41 49, 1<sup>er</sup> lundi du  
mois 17 h à 19 h.

## CENTRE MÉDICO SOCIAL

rue Francis Jourdain

04 75 57 83 83

### Permanences premier accueil.

Mardi 14 h à 17 h (sur rdv). Jeudi 9 h  
à 12 h (sur rdv). Pour les personnes  
bénéficiant déjà d'un suivi social,  
contacter l'assistante sociale pour  
prendre rendez-vous. Le centre social  
est ouvert tous les jours de la se-  
maine de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h,  
sauf le lundi après-midi.

### Consultations des nourrissons.

Mardi après-midi (sur rdv). Jeudi  
après-midi (pesée des nourrissons).  
Séance massage du nourrisson le  
mercredi 14 h 30 à 16 h, inscription  
au 04 75 57 83 83.

### Centre de planification.

Permanences : mercredi 9 h à 12 h  
et 14 h à 17 h et vendredi 9 h à 12 h  
et 14 h à 17 h. Consultation médicale  
et conseil conjugal (sur rdv) :  
04 75 57 83 79.

## DÉCHÈTERIE

Rue du 19 mars 1962 : lundi et mer-  
credi 8 h 30 à 12 h et 14 h à 18 h, jeudi  
et vendredi 14 h à 18 h, samedi 8 h 30  
à 18 h non stop. Accès avec carte ma-  
gnétique. Collecte des déchets ménag-  
ers spéciaux : le 2<sup>e</sup> vendredi de  
chaque mois 14 h à 17 h 30. Ramas-  
sage des ordures ménagères : en cas  
de problème, contacter la communauté  
d'agglomération Valence Romans Sud  
Rhône-Alpes au 04 75 81 30 30.

## PERMANENCES DES ÉLUS

### Geneviève Girard,

maire,  
permanences le vendredi  
(sur rdv au 04 75 57 95 10)  
de 15 h à 17 h.

### Daniel Grousson,

1<sup>er</sup> adjoint en charge de l'économie,  
de l'écologie et de l'emploi,  
permanences (sur rdv au  
04 75 57 95 10), le lundi  
de 16 h à 18 h.

### Lilian Chambonnet,

3<sup>e</sup> adjoint en charge de la culture  
et de l'animation, permanences  
le mardi de 17 h à 18 h  
(autres jours sur rdv  
au 04 75 57 95 10).

### Sabine Tauleigne,

4<sup>e</sup> adjoint en charge des affaires  
sociales et du logement,  
permanences (sur rdv au  
04 75 57 95 10) le mercredi  
de 17 h 30 à 19 h 30.

### Freddy Vasseur,

5<sup>e</sup> adjoint en charge de la démocratie  
participative, de la jeunesse  
et de la communication,  
permanences (sur rdv au  
04 75 57 95 10), le lundi  
et le vendredi de 14 h à 17 h.

### Stéphanie Huset,

6<sup>e</sup> adjoint en charge du sport  
et de la vie associative,  
permanences (sur rdv au  
04 75 57 95 10), le jeudi  
de 17 h 30 à 19 h.

### Antonin Koszulinski,

7<sup>e</sup> adjoint en charge de l'urbanisme,  
de la voirie et des réseaux,  
permanences le vendredi  
de 17 h 30 à 18 h 30.

### Corine Arsac-Marze,

8<sup>e</sup> adjoint en charge  
de l'enseignement  
et de la petite enfance,  
permanences le mercredi  
de 17 h à 19 h.

### Patrick Groupierre,

conseiller municipal délégué  
à la sécurité publique,  
permanences le jeudi de 9 h à 12 h.

## FLASHCODE

Ce flashcode est un code barre intelli-



gent, il suffit de le  
scanner avec votre  
téléphone mobile  
pour accéder di-  
rectement au site  
internet de la ville.

## MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

Directrice de la publication : Geneviève Girard  
Directeur de la communication : Nicolas Pereira Da Rocha

Rédaction : Laurence Achin-Charbonnel  
Infographiste : Agnès Molières

Crédit photos : Laurence Achin-Charbonnel,  
Jean-Pierre Thouvenin, Hasnia Bioud, x  
Imprimerie : Public Imprim, tél. : 04 72 50 31 58

Distribution : Distribal, tél. : 06 21 02 49 85

PublicImprim



10-31-1485  
Cette entreprise  
a fait certifier sa  
chaîne de contrôle.  
[pefc-france.org](http://pefc-france.org)

Le 25 mai dernier, ont eu lieu les élections européennes. Nous avons constaté une montée importante du front national, un effondrement des partis de gauche et une stabilisation des partis de la droite traditionnelle.

Nous avons hélas constaté la désaffection des électeurs habituels de la gauche et notamment du parti communiste, attirés par les sirènes des populistes du front national et dégoûtés des promesses non tenues de la gauche au pouvoir qui, faut-il le rappeler, a été élue et soutenue par la liste Portes citoyenne.

Avec une très faible participation sur notre commune : 42,03% de votants, ces résultats doivent nous interpeler. Ils sont malheureusement dans la lignée nationale. Ce qui tend à prouver que les politiques d'assistanat ou de clientélisme, provoquent sur nos populations bon nombre d'effets pervers, inverses aux objectifs recherchés.

À Portes-lès-Valence, les membres de l'équipe municipale qui m'entourent savent bien que c'est par une action efficace que nous vous réconcilierons avec la Politique.

À cet effet, nous continuons à mettre en place les axes forts de notre programme.

Nous nous dotons d'une cellule emploi municipale qui viendra en complément des dispositifs existants qui sont : Pôle emploi, l'association les Portes de l'emploi ou la Mission locale. Elle sera pilotée par Daniel Grousson, 1<sup>er</sup> adjoint de la commune en charge de l'économie et des entreprises.

Nous vous donnons également les premiers résultats de l'audit interne sur les comptes de la commune. Il est sans appel. Multiplication par 3,5 fois du montant des frais des cérémonies (apéritifs) organisées pendant le mandat 2001-2008 (34 000 €) par rapport à ceux du mandat 2008-2014 (120 000 €). Ce train de vie est d'autant plus choquant en cette période de crise où beaucoup de Français voient leur niveau de vie chuter.

Les élus de l'opposition, lors du dernier conseil municipal, ont voté contre certaines augmentations de frais de services de 1,9% devenues incontournables compte-tenu du passif et de l'héritage auquel nous sommes confrontés.



La période estivale est propice aux loisirs et à la culture, je vous donne rendez-vous aux fêtes de l'été. La programmation revisitée et enrichie par Lilian Chambonnet, adjoint au maire en charge de la culture et de l'animation, tout en réduisant le budget global, devrait vous permettre de vous divertir en famille.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

*Geneviève Girard,  
Maire de Portes-lès-Valence*



## Les mesures d'après crise Contamination de l'eau aux quartiers des Chênes et Bartholdi

**Les habitants des quartiers concernés par la contamination du réseau d'eau potable par celle de la Bourne, ont été conviés à une réunion d'information le 22 mai dernier en mairie. Cette pollution due à des branchements illicites, après avoir été circonscrite, a fait l'objet d'une mise au point sur les suites qui seront données à l'affaire.**

Plus de 130 personnes des quartiers des Chênes et Bartholdi avaient répondu présents à l'invitation de la municipalité pour échanger, en présence de personnalités compétentes, sur ce qui s'était passé en avril et sur les mesures prises pour prévenir un nouveau sinistre. À la tribune, aux côtés du maire, Geneviève Girard et des élus, se trouvaient des représentants de la police municipale, deux responsables de l'Agence Régionale de Santé, le directeur du Syndicat d'irrigation drômois et le directeur des services techniques.

### RAPPEL DES FAITS

Les 26 et 27 avril dernier, une contamination du réseau d'eau potable des quartiers des

Chênes et Bartholdi, a eu lieu suite à la pénétration des eaux d'irrigation de la Bourne dans le réseau domestique. Par précaution, la municipalité a immédiatement distribué un courrier d'avertissement sur les risques sanitaires, a organisé à une distribution d'eau en bouteilles et a mis des douches publiques à la disposition des habitants. En parallèle, les services techniques de la mairie et le syndicat ont rapidement procédé à une purge du réseau et à une désinfection des canalisations.

### DES BRANCHEMENTS ILLICITES EN CAUSE

Suspectant des branchements illicites du réseau de la Bourne détourné pour un usage domestique, les services techniques ont vérifié les installations des 189 abonnés afin de trouver celles qui n'étaient pas conformes : trois d'entre elles ont été jugées suspectes. Dans le même temps la distribution de la Bourne a été suspendue pendant trois semaines.

### DES SANCTIONS CONTRE LES CONTREVENANTS

Les trois systèmes de captage en cause ont été démontés. La commune a porté plainte et encourage les

résidents touchés à faire de même, soit auprès de la police nationale, soit auprès du Procureur de la République.

Ce sera à la justice de déterminer les sanctions à prendre.

En outre, la commune a demandé aux victimes d'évaluer le montant de leurs préjudices et de le transmettre en mairie, afin qu'une demande commune d'indemnisation soit transmise à l'assurance de la collectivité.

Pour sa part, Alain Galice, directeur du Syndicat d'irrigation drômois, s'engage à résilier les contrats des contrevenants rappelant **qu'il est formellement interdit que l'eau d'irrigation entre de quelque manière que ce soit dans les maisons.**

### PRIVILÉGIER LA PRÉVENTION

Pour prévenir la récurrence du problème, les services municipaux ont annoncé qu'ils feraient régulièrement des contrôles inopinés pendant l'été pour s'assurer que l'usage des réseaux est conforme aux contrats signés par les usagers.



# Lancement d'une cellule emploi municipale



**Afin de contribuer à l'amélioration de la situation en matière d'emploi sur la commune, la municipalité se dote d'un outil opérationnel en créant une cellule emploi.**

## UN RÔLE COMPLÉMENTAIRE À L'EXISTANT

Son rôle est de recueillir les offres et demandes d'emploi en faisant l'interface entre les demandeurs d'emploi de la commune et les entreprises sans se substituer à Pôle emploi, à la Mission locale ou l'association les Portes de l'emploi mais en travaillant en étroite collaboration avec celles-ci.

La cellule emploi vise la complémentarité avec ces structures en leur facilitant la tâche sachant qu'en étant municipale, cette cellule

sera au fait des préoccupations et des enjeux du territoire communal et en contact direct avec les entreprises et la population portois.

## UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ

La cellule emploi sera également un interlocuteur privilégié pour les chefs d'entreprises qu'elle pourra renseigner par rapport à des projets d'installation et de développement. Surtout, elle sera là pour répondre à leurs besoins en matière de postes à pourvoir. Bien évidemment ce service sera gratuit pour les employeurs.

## UNE MISSION AU SERVICE DE L'EMPLOI SUR LA COMMUNE

Concrètement ses 1<sup>ers</sup> axes de travail répondront aux objectifs suivants :

- accompagner directement les demandeurs d'emploi pour les mettre en relation avec les entreprises portois ayant une offre d'emploi à pourvoir ou avec des organismes qui diffusent des offres sur Portes-lès-Valence.
- centraliser et diffuser les offres d'emploi émises sur Portes-lès-Valence provenant des SPE (Services Pour l'Emploi), des agences d'intérim, des entreprises portois, voire des particuliers (gardes d'enfants, petits travaux, accompagnement des personnes...);
- travailler sur l'articulation de la mission de la cellule emploi avec les structures existantes intervenant dans l'aide à la recherche d'emploi et ainsi d'établir une complémentarité d'actions qui profite aux personnes en quête d'emploi.
- constituer une documentation adaptée sur l'aide à la recherche d'emploi pour la mettre à disposition du public portois ;

La cellule emploi est à présent opérationnelle et à votre disposition pour toute demande liée au travail.

Pour plus d'informations contacter :  
Murielle Bayle  
au 06 71 27 47 94



**Nous vous avons annoncé la réalisation d'un audit interne sur les comptes de la commune.**

Les premiers résultats de l'audit ne se sont pas fait attendre.

L'évolution des dépenses de cérémonies et réceptions du maire, est pour le moins éloquente, puisque le budget des réceptions a explosé passant de 34 703 € à 120 940 € entre le mandat de Geneviève Girard (2001 - 2008) et le mandat de Pierre Trapier (2008 - 2014).

Soit 348,50 % d'augmentation en 6 ans !

Nous vous rendrons compte dans les prochains numéros de l'avancement de cet audit interne sur d'autres postes.

## Audit de la comptabilité de la mairie : 1<sup>ers</sup> résultats

### Explosion des frais de réception : + 348,50 % en 6 ans

**348,50 % d'augmentation des frais de réception en période de crise, une dépense indécente de l'ex municipalité**

*Cette explosion des frais de cérémonies est en contradiction flagrante avec les propos moralistes de la municipalité précédente, qui prétendait agir pour le bien du peuple mais qui a engagé des dépenses de réception somptuaires en pleine période de crise. Ce comportement est d'autant plus choquant qu'il illustre un décalage complet entre le train de vie municipal sous le mandat de Monsieur Trapier et les difficultés que rencontre bon nombre d'habitants.*

*Les déclarations incantatoires en conseil municipal sur la bonne gestion, la fiscalité ou le social ne suffisent pas, encore faut-il bien se comporter avec les deniers publics qui sont, pour plus d'un tiers du budget, l'argent des contribuables portois.*

*À qui donc ont profité ces fastes et ces largesses ?*

*Nous refusons tout comportement d'excès et conformément à notre engagement de gestion exemplaire des finances communales, nous rationaliserons au maximum les dépenses de réceptions.*

**Suzanne Brot,**  
adjointe au maire en charge des finances



## Rythmes scolaires : le point sur la rentrée 2014

**40 communes de la Drôme ont créé un collectif qui demande le report de la réforme en l'état pour la prochaine rentrée scolaire. Portes-lès-Valence en fait partie. Ce choix est conforme aux engagements pris pendant la campagne des municipales.**

### **DES DÉLAIS TROP COURTS POUR UNE ORGANISATION DE QUALITÉ**

Dans le décret du 23 mai, l'État consentait quelques assouplissements en donnant la possibilité d'un regroupement des activités périscolaires sur une après-midi et de réduction de la semaine scolaire.

Toutefois, les communes devaient rendre leur projet d'organisation avant le 6 juin : un délai beaucoup trop court pour construire un programme d'activités périscolaires cohérent.



### **PENSER D'ABORD AUX ENFANTS**

Aussi, Portes-lès-Valence a-t-elle choisi de tenir le cap qu'elle s'était fixé et qui avait été détaillé dans le Portes-Infos n°55 : reporter d'une année la mise en place des rythmes scolaires et poursuivre la concertation engagée avec les enseignants et les parents d'élèves par l'intermédiaire de réunions et d'un questionnaire en cours de dépouillement.

Il s'agit de se donner le temps de mettre en place des activités périscolaires gratuites qui apportent véritablement une amélioration dans l'éveil et l'épanouissement des enfants.

### **SEUL LE PÉRISCOLAIRE RELÈVE DE LA COMPÉTENCE DE LA COMMUNE**

Cependant le ministère de l'Éducation nationale rappelle le distinguo entre :

- l'organisation de la semaine scolaire qui relève de la compétence de l'État (les Direc-

teurs académiques des services de l'Éducation nationale imposeront donc des horaires scolaires aux communes qui n'en auront pas proposés)

- les activités périscolaires (non obligatoires) qui relève de la compétence des communes.

En cas d'application forcée de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, les horaires seraient les suivants :

#### **LUNDI, MARDI ET JEUDI**

8 h 30 à 11 h 30 et 13 h30 à 16 h 30

#### **MERCREDI**

8 h 30 à 11 h 30

#### **VENDREDI**

8 h 30 à 11 h 30 et après-midi libéré pour les TAP

(Temps d'Activités Périscolaires)

Ces horaires se substituent à ceux validés dans un premier temps par l'Inspection Académique le 6 décembre 2013 (rejeté par l'ensemble de la communauté éducative). Pour autant, dans l'impossibilité d'organiser de façon optimale des activités périscolaires au bénéfice de l'enfant, une délibération a été prise le 20 juin dernier en conseil municipal. Ce vote a permis de donner au maire le pouvoir de demander l'abrogation du décret de l'entrée en vigueur de la réforme des rythmes scolaires et que son application soit reportée en septembre 2015, conformément à l'engagement électoral pris devant tous les Portois.



## Partez en vacances l'esprit tranquille.

**Le service « Opération tranquillité vacances » vous permet de partir sans craindre les cambriolages. Grâce à celui-ci, vous ne redouterez plus de laisser votre résidence inoccupée durant la période estivale sur la commune.**

Pour prévenir les risques d'intrusion pendant l'absence des propriétaires, la police municipale assure un service dédié à travers l'opération tranquillité vacances. Cela consiste à effectuer des passages réguliers au cours des patrouilles devant les résidences qui ont été signalées comme vides et de vérifier les fer-



metures (portes et fenêtres) et qu'il n'y ait rien d'anormal aux alentours.

### PARTIR TRANQUILLE TOUTE L'ANNÉE

Ce service, gratuit et ouvert à tous, fonctionne dans le cadre des attributions de la police municipale, toute l'année. Que ce soit pour un week-end ou de petites vacances, même en dehors de la période estivale, il est possible d'y avoir recours.

### UNE DEMANDE CROISSANTE

Durant l'été, la police municipale assure cette mission en coopération avec la police nationale pour répondre à une demande croissante. Le service a déjà fait ses preuves sur la commune. En 2013, l'opération tranquillité vacances a fait l'objet de 85 demandes.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour en bénéficier, il vous suffit de vous présenter à l'accueil de la police municipale (ouvert le lundi de 8 heures à 19 heures, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 heures à 18 heures et le samedi de 9 heures à 11 heures) de signaler vos dates de départ et de retour, de donner votre adresse estivale ainsi que votre numéro de téléphone où l'on

peut joindre.

Après chaque passage, un avis est déposé dans la boîte aux lettres du propriétaire.

*Pour toutes informations sur cette opération, vous pouvez contacter la police municipale au 04 75 57 95 17*

### Chiffres officiels de l'évolution de la délinquance sur la commune transmis par la direction centrale de la sécurité publique

	Nb d'infractions en mai 2013	Nb d'infractions en mai 2014	Évolution en %
Atteintes à l'intégrité physique	13	1	- 91,31
Atteintes aux biens	34	43	+ 26,47
Escroqueries et infractions économiques et financières	3	1	- 60

### Un nouveau véhicule au service de votre sécurité

Une nouvelle voiture vient d'être livrée à la police municipale. Elle est ainsi dotée de technologies professionnelles modernes comme la rampe à led avec haut-parleur intégré. Les patrouilles disposent de deux véhicules bien identifiables estampillés « police municipale ».



## Journée nationale de la résistance

Le 27 mai devient la date officielle de la journée commémorative de la Résistance. Le Conseil National de la Résistance a été créé pour fédérer et unifier les mouvements résistants qui jusque là n'avaient pas ou peu de liens entre eux. Le Général de Gaulle en avait confié la présidence à Jean Moulin, le 27 mai 1943.



À Portes-lès-Valence, la cérémonie, organisée par l'Association Nationale des Anciens Combattants et des amis de la Résistance (l'ANACR) et le Comité d'entente des anciens combattants de Portes-lès-Valence s'est déroulée en présence de personnalités civiles et militaires.

Le cortège s'est rendu, depuis la place de la République, jusqu'au monument aux morts du square Capitaine René Ladet. Après les discours de Robert Penelon, président de l'ANACR - Comité Plaine de Valence et de Guy Debard, président du Comité d'entente des anciens combattants, il a été procédé aux traditionnels dépôts de gerbes. Les participants ont ensuite partagé le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Ce 71<sup>e</sup> anniversaire de la création du Conseil national de la résistance a été célébré avec beaucoup de solennité puisque pour la 1<sup>re</sup> fois, le 27 mai intégrait le calendrier officiel des commémorations nationales.

### UNE ACTION DE MÉMOIRE DANS LES ÉCOLES

Le texte de loi du 19 juillet 2013 prévoit aussi que, dans tous les établissements d'enseignement du second degré, les enseignants consacrent une partie de cette journée anniversaire au thème de la Résistance.

## Les aides scolaires reconduites pour 2014-2015

La municipalité de Portes-lès-Valence a décidé de reconduire pour l'année 2014/2015 les aides suivantes :

- aide aux séjours « camps ou colonies » allouée aux enfants portois. Le quotient familial doit être inférieur ou égal à « G » ;
- aide à la rentrée scolaire allouée aux familles portaises dont le quotient familial est

inférieur ou égal à « C ». Cette allocation est versée à tout élève scolarisé de la 6<sup>e</sup> à la terminale. Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre 2014 ;

- aide aux séjours linguistiques organisés par le collège Jean Macé allouée aux familles portaises dont le quotient familial est inférieur ou égal à « E » ;
- Coup de Pouce Étudiant Municipal destiné

aux étudiants portois (de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> année post BAC), dont le quotient familial est inférieur ou égal à « E ».

Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre 2014. Pour tout renseignement relatif aux modalités d'attribution, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. (Tél. 04 75 57 95 03)

Grille des quotients familiaux valables du 1<sup>er</sup> septembre 2014 au 31 août 2015

TRANCHES DE QUOTIENT	QUOTIENT FAMILIAL ANNUEL
A	inférieur à 3 301 €
B	de 5 302 € à 6 362 €
C	de 6 363 € à 7 366 €
D	de 7 367 € à 9 157 €
E	de 9 158 € à 10 997 €
F	de 10 998 € à 13 196 €
G	de 13 197 € à 15 826 €
H	à partir de 15 827 €



## Balade dans les Gorges du Doux

**Le 4 juin dernier a eu lieu, le traditionnel voyage des anciens offert par la commune. Près de 390 seniors ont profité de cette sortie pour découvrir les Gorges du Doux et participer à un repas spectacle.**

Accueillis par le maire, Geneviève Girard et les élus, les seniors prennent place dans les cars affrétés par les établissements Faure Tourisme. Le convoi de 8 véhicules part à 9 h, en direction la gare de Tournon.

### UN PARCOURS DANS LES GORGES

Aux alentours de 10 h, c'est l'embarquement à bord du train du Chemin de Fer du Vivarais pour découvrir la partie la plus encaissée et pittoresque des Gorges du Doux. Un arrêt à Colombier-le-Vieux-Saint-Barthélémy-le-Plain pour assister au retournement de la locomotive a permis aux voyageurs de se dégourdir les jambes et d'observer de près la locomotive à vapeur restaurée en 2013 par l'atelier du Chemin de Fer du Vivarais. Classée « monument historique », cette locomotive est sur la ligne depuis 1903.

### UN DÉJEUNER SPECTACLE CONVIVAL

Après cette balade sur les rails et un arrêt à la boutique de souvenirs de la gare, direction



Peaugres où les attendent, salle de l'Olivier, un copieux déjeuner et un spectacle de chansons, d'imitations et de sketches, animé par l'artiste lyonnais, Arthur Jorka. Malgré une météo qui faisait grise mine, les convives ont pris plaisir à participer à cette journée placée sous le signe de la détente et de la convivialité.

*La municipalité s'associe à la douleur de la famille de Monsieur Pierre Greve, qui durant le voyage a eu la tristesse de perdre son épouse Yvette victime d'un malaise au cours du repas.*



# Fêtes de mai



## 25<sup>e</sup> corso nocturne : un grand moment populaire

**Vif succès populaire pour ce corso 2014. Avec plus de 9000 participants ce fut un grand rassemblement placé sous le signe de la fête et de la convivialité.**

Samedi après-midi, la reine du corso Sarah Windel et ses dauphines, Mélyny Marlhens, Yo-laine Lucas, en compagnie de Robert Dye, président et des membres du comité des fêtes, du maire, Geneviève Girard et d'élus de la commune, ont rendu visite aux résidents des trois

maisons de retraite de la ville pour partager avec tous ce grand moment festif.

Samedi soir, quelques 15 chars entre lesquels s'intercalaient 6 groupes de musique se sont élancés pour le 25<sup>e</sup> corso nocturne de Portes-lès-Valence. La reine et ses dauphines ont offert un spectacle aérien sur leur char « l'envol du papillon ». Autour, les nombreux « carnavaliers », déguisés jusqu'à parfois en être méconnaissables, ont pris plaisir à animer le parcours avant de rejoindre le gymnase Delaune où se

déroulait la sérénade donnée par les musiciens. Dimanche, la 30<sup>e</sup> foire associée au 21<sup>e</sup> marché aux puces, qui avait pris possession de la rue Jean Jaurès sur plusieurs centaines de mètres, a aussi été un succès, les nombreux exposants ont permis de satisfaire la curiosité d'un public venu en nombre. À la mi-journée, la municipalité, partenaire du Comité des fêtes a offert à la population un apéritif sur le parvis de la mairie, animé par les joyeux drilles du groupe « Lycée papillon ».





## Les échos du commerce...



### POUR LES PETITS CREUX

**LE PETIT BOUT**, situé au 45 rue Jean Jaurès, vous propose snack, pizzas, salades et confiseries. Yohann Clément connaît bien son métier puisqu'il est un ancien d'une grande enseigne de la restauration rapide. (contact 09 51 05 41 16)

### AMBIANCE BUCOLIQUE

**L'ATELIER CHLORIS**, nouveau magasin de fleurs, séduit par son ambiance nature et fleurie. Et cela, grâce à Martine Convert qui a choisi de s'adonner à temps plein à sa passion en ouvrant sa boutique fin 2013 au 55 rue Jean Jaurès. (contact : 04 75 57 54 99)



### CUISINE ACTUELLE

**TENDANCES GOURMANDES**, Karim Fadel vous propose une cuisine gourmande et contemporaine élaborée avec des produits frais. Il vous accueille au 1 288 avenue du Président Salvador Allende, le lundi et le mardi midi, du mercredi au samedi le midi et le soir, (fermé le dimanche). (contact : 04 75 59 15 39)

### GÂTEAUX ET CHOCOLATS !

**ARTISAN PÂTISSIER BOULANGER**, Nicolas Thebault, déjà connu grâce au magasin qu'il tient à Étoile, a ouvert une pâtisserie, 33 B rue É. Zola à Portes où il déploie tout son talent de pâtissier chocolatier avec des créations personnalisées sur commande. (contact : 04 75 59 97 75)



## Résultats des élections européennes

(listes ayant obtenu plus de 1 % des voix)

RÉSULTATS EN % ET EN NB DE VOIX	UMP MUSELIER	EUROPE ÉCOLOGIE RIVASI	ALLIANCE ÉCOLOGIE MIRA	LUTTE OUVRIÈRE GOMEZ	FRONT NATIONAL LE PEN	FRONT DE GAUCHE VERGIAT	DIVERS GAUCHE COUTELIS	UDI MODEM GOULARD	DIVERS DROITE RAMBAUD	UNION DE GAUCHE - PS - PEILLON
2014	15,33 466	10,30 313	1,48 45	1,18 36	29,08 884	16,88 513	2,11 64	7,70 234	3,06 93	10,56 321
2009	19,76 565	16,08 460	2,38 68	0,98 28	8,39 240	21,33 610		5,56 159	2,87 82	16,08 460

2014 : inscrits : 7 461, abstentions : 4 325 (57,97%), votants : 3 136 (42,03%), exprimés : 3 136 (42,03%)

2009 : inscrits : 6 892, abstentions : 3 921 (56,89%), votants : 2 971 (43,11%), exprimés : 2 860 (41,50%), blancs ou nuls : 111 (1,61%)

## Les petits paniers de la médiathèque

**Lancée lors de l'été 2013, l'opération « les petits paniers de la médiathèque » sera reconduite cette année jusqu'au 13 septembre. Treize points de retrait et de retour seront à la disposition des lecteurs sur le territoire de la ville.**

### UN MOYEN DE GARDER LE CONTACT AVEC LES HABITANTS

L'an dernier, la médiathèque, en travaux, a été fermée au public durant 7 mois. L'idée, sachant que près de 25 % de la population portoise y est inscrite, était de trouver les moyens de garder un lien avec les usagers en restant présente sur la cité.

La médiathèque a participé à différentes manifestations organisées sur la commune et, pour les mois de juillet et août, a créé ces petits paniers s'inscrivant dans l'esprit du fonctionnement de la structure : un livre s'emprunte et se rend, un livre se partage et s'échange.

### PUISER À VOLONTÉ DANS LE PANIER

Des paniers remplis d'ouvrages de toutes sortes, livres pour enfants ou adultes, de détente ou plus « sérieux », de magazines, etc. sont mis en dépôt chez des commerçants, des professionnels de santé ou des lieux publics. Ils sont en accès libre : tout le monde peut les prendre, les emmener pour les lire à domicile, puis les ramener dans n'importe lequel des 12 paniers parsemés dans la ville,

même si ces lecteurs ne sont pas inscrits à la médiathèque. Lorsque dans un lieu de dépôt, le panier est vide, le personnel de la médiathèque le remplit à nouveau.

### LES PETITS PANIERS ONT SÉDUIT

Les Portois ont été séduits par le principe et par cette relation de confiance sous-jacente au mode de fonctionnement des petits paniers. En outre, ces petits paniers ont fait naître de nouvelles vocations de lecteurs qui, à la rentrée 2013, se sont inscrits pour la première fois à la bibliothèque.

### L'ÉDITION 2014 PROPOSE 12 POINTS RELAIS :

- Boulangerie Roustain, 24 rue Jean Jaurès
- Crèche La Pitchouline, 9 rue Charles Doucet
- Café Le Jaurès, 70 rue Jean Jaurès
- Coiffeur Profil d'hair, 6 rue Pierre Sépard
- Cabinet médical Tavel-Gourdol, Les Jardins du Sud B, 82 rue Jean Jaurès
- Cabinet dentaire, 114 bis rue Jean Jaurès
- Podologue Delphine Hennequin, 124 rue Jean Jaurès
- Mairie, place de la République
- Laverie libre-service, 10 allée Auguste Delaune
- Lauriane institut, 1 rue Emile Zola
- Piscine municipale Auguste Delaune, allée Auguste Delaune
- MJC-Centre social, Centre culturel Louis Aragon, 1 rue Louis Aragon



## Participez à la 1<sup>re</sup> partie du concert de Joyce Jonathan

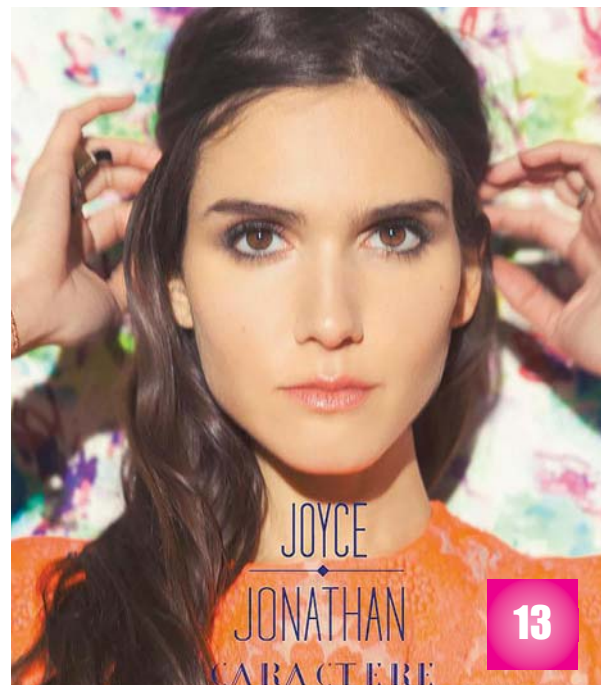
**Dans le cadre de Portes en fête, un tremplin de la chanson française est organisé par la municipalité pour les jeunes artistes locaux, une sélection sera réalisée sur CD.**

Un(e) finaliste sera sélectionné(e), il lui sera offert la possibilité de faire la première partie de Joyce Jonathan, tête d'affiche de la « Soirée Jeunes » vendredi 29 août (durée du set prévu : 30').

N'hésitez pas à faire circuler l'information auprès d'artistes, musiciens ou groupes de votre connaissance.

Pour être candidat, envoyer avant le vendredi 18 juillet une «dém» sur CD, accompagnée d'une biographie à :

**Mairie de Portes-lès-Valence  
Service « sport animation culture »  
BP 1, place de la République  
26800 Portes-lès-Valence**



## Au service du dynamisme économique

*En ce début de mandature, nous avons voulu nous inscrire dans une démarche active pour le secteur économique de notre commune.*

*Nous avons à l'esprit un double objectif :*

*Le 1<sup>er</sup> est d'être à l'écoute des acteurs économiques (entreprises, artisans, commerçants et professions libérales), la finalité étant de faciliter leur implantation et leur développement au quotidien (accueil des porteurs de projets, simplification des demandes de travaux d'extension, propositions sur le foncier, etc.). Aujourd'hui, cela peut paraître simpliste mais il faut impérativement recréer un climat favorable qui redonne confiance aux responsables et dirigeants d'entreprises.*

*Le tissu économique de notre commune est riche d'un peu plus de 400 entreprises de toutes tailles, commerces et artisanat compris.*

*Le 2<sup>e</sup> objectif est d'avoir un outil susceptible de mettre en adéquation les offres et les demandes d'emploi. Aussi, avons nous créé une cellule emploi à la mairie. Un gros travail d'actualisation des données sera réalisé et grâce à la création d'une CVthèque qui centralisera les CV des demandeurs d'emploi, il nous sera possible de répondre au mieux aux offres d'employeurs potentiels sur notre territoire.*

*Nous affichons clairement notre détermination dans le respect des engagements pris lors de la campagne des municipales.*

**Daniel Grousson, 1<sup>er</sup> adjoint au maire, chargé de l'économie, de l'écologie et de l'emploi pour le groupe « Agir et mieux vivre »**

## Ils ne vous l'avaient pas dit !

*Les tous premiers mauvais coups de la droite municipale furent symboliques. Retrait du portrait de Mumia, annulation du concert de Dub Inc'... Mais les suivants comme la suppression de l'aide financière pour payer sa mutuelle sont maintenant tout à fait concrets !*

*Lors du dernier conseil municipal, la droite a fait adopter par 22 voix pour et 7 contre (les nôtres !) une augmentation de l'ensemble des tarifs municipaux de 1,9 %. L'inflation pour 2013 est de 0,9 % et pour les 12 derniers mois à 0,7 %. Faites le compte ! Ce coup de canif dans le budget des familles va se conjuguer avec une hausse de 5 % de votre facture d'électricité au cours de l'été, conséquence de la politique européenne de libéralisation du « marché de l'énergie » que la droite soutient.*

*Et puis, on a assisté à un exercice pitoyable d'élus comptables qui ne savent pas lire un budget. 50 000 € manquent à la sub-*

*vention de la MJC puisque la municipalité a décidé d'ignorer une colonne complète (logistique). Devinez quel est le budget le plus pénalisé ? Nous vous le donnons en mille : la jeunesse évidemment ! Quant à la TVA sur votre facture d'assainissement, elle n'est pas le fait « des décisions relevant de l'ancienne équipe ». Elle relève du budget assainissement, compétence de l'Agglo et de l'application de l'article 260A du Code des impôts. Et le passage de la TVA de 7 % à 10 % relève de la loi des Finances, elle concerne aussi les transports, décision du gouvernement socialiste.*

**Pierre Trapier, Myriam Comon, Jean-Michel Bochaton, Chantal Gamel Berard, Ali Chaabi, Marjolaine Bouvier. Groupe « Portes Citoyenne »**

## Élections européennes

*Bâtissons une nouvelle France. Le résultat des élections européennes est un électrochoc pour notre démocratie. Le taux d'abstention très élevé traduit un refus profond de la politique et une véritable défiance des électeurs envers l'Europe. Une Europe hyper libérale et très conservatrice, a manqué à tous ces devoirs. Les Français n'en veulent pas. Le gouvernement français ne peut être tenu coresponsable de la faillite de l'Europe. Le FN a instrumentalisé cette confusion. Le score du FN, affaiblit la France au Parlement européen. Tous les élus républicains, toutes les forces politiques républicaines doivent en tirer les leçons, la droite au pouvoir en Europe depuis dix ans, la gauche au pouvoir en France depuis deux ans. La poursuite de l'action engagée par le nouveau gouvernement depuis huit semaines pour plus de croissance et de justice sociale, est la condition de notre réussite collective et de celle du pays. Les partis, les élus républicains ont la nécessité de*

*changer leurs méthodes politiques. L'heure est au rassemblement de toutes les forces de gauche et de progrès pour un véritable sursaut pour notre république, notre devoir est, réinventer les moyens d'attirer vers la démocratie les Français qui ne se rendent pas aux urnes. Les mauvais politiciens sont élus par de bons citoyens qui ne votent pas. L'économie doit être au service de la politique, et pas la politique au service de l'économie. À la veille des commémorations des guerres qui ont traumatisé notre pays, demain faudra-t-il plus de sang et de larmes pour réveiller les consciences ?*

**Sandrine Augier, conseillère municipale d'opposition. Groupe « Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté »**

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

Hanadi Benaïed,  
Benjamin Bel,  
Hugo Orsini,  
Aline Serradura Habert,  
Olivia Mistigry,  
Samuel Weck

### Mariage :

Christian Pino et Solange Theil

### Décès :

Saïd Azzoug,  
Geneviève Volle née Dragon,  
Madeleine Chaix née Reille,  
Gérard Artero,  
Yvette Greve née Pelloux

## PHARMACIES DE GARDE

### JUILLET

Samedi 5 et lundi 7 : Les Cèdres

Samedi 12 : Gauthier

Samedi 19 et lundi 21 : Chœur

Samedi 26 et lundi 28 : Les Cèdres

### AOÛT

Samedi 2 et lundi 4 : Gauthier

Samedi 9 et lundi 11 Chœur

## ERRATUM SUR LE PROGRAMME DE PORTES EN FÊTE : DEHORS A LIEU DU 20 AU 24 AOÛT

théâtre / cirque / danse / musique / clown / magie / marionnette / spectacles tous publics / spectacles jeune public... Je tout à prix libre !

**DU 20 AU 24 AOÛT 2014  
À PORTES-LES-VALENCE**

Cour de l'Ecole Voltaire / salle Georges Brassens

Tous les jours de 10h à minuit  
restauration et buvette sur place

06 10 73 22 35 <http://dehorsblog.wordpress.com>



## PLAN CANICULE

**Élu d'astreinte en mairie :**

**04 75 57 95 29**

**24 heures sur 24 - 7 jours sur 7**

**Samu :15 - Pompiers : 18**

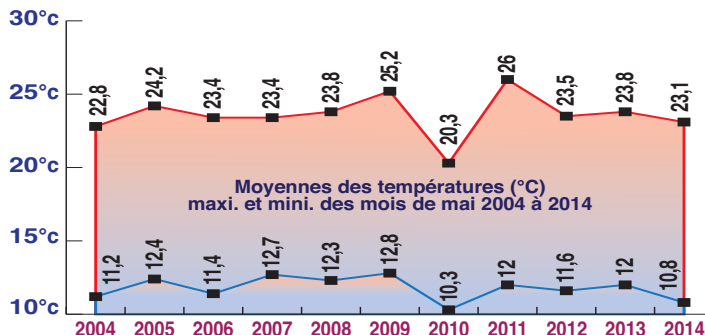
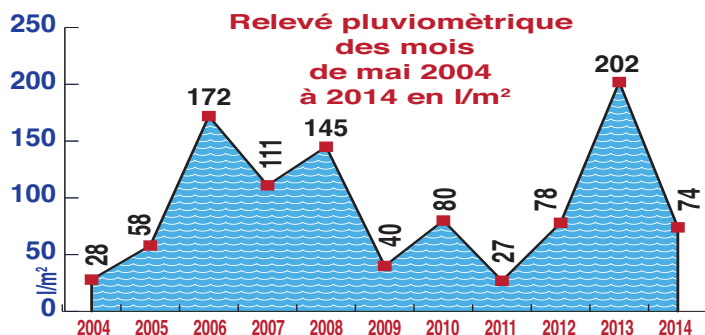
## CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

Un concours de pétanque est organisé le **vendredi 8 août** à 18 h au terrain de pétanque, derrière le parc Léo Lagrange. 1 € par joueur - Buvette et barbecue sur place. Inscription au 06 42 48 67 46



**Le proverbe du mois :** « S'il tonne en juin, il n'y aura pas de vin ». **Le conseil du jardinier :** Au jardin d'agrément, l'heure est au déterrage des bulbes de printemps. C'est aussi le moment de planter les cyclamens, les crocus d'automne, les colchiques... Sur le balcon, il faut se hâter de planter les annuelles,

sans oublier d'arroser copieusement !



## NOUVELLE DÉCHÈTERIE

La nouvelle déchèterie est en service depuis le 21 juin, rue Jean Rostand (avant la Clinique Générale). Elle est ouverte du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h en continu

## CLUB AMBROISE CROIZAT

**Fête du lac d'Annecy,** samedi 2 août, rendez-vous au foyer à 8 h 30.

Les inscriptions aux repas et aux sorties ont lieu tous les jeudis matin de 9 h 30 à 11 h 30 au foyer. Renseignements :

Josiane Paillet, 04 75 84 01 87  
et Michel Debeaux, 04 75 57 24 15

## MÉDIATHÈQUE

**Les petits paniers :** empruntez jusqu'au 20 juillet des livres dans les points dépôt de la ville.

Prenez, lisez et redéposez le livre dans le panier de votre choix !

Plus d'infos sur le site web ou au 04 75 57 40 65

## PISCINE MUNICIPALE

### Ouverture au public.

À partir du 2 juillet jusqu'au 31 août, tous les jours de 12 h à 20 h. Port du bonnet de bain obligatoire.

Tarif adulte : droit d'entrée 2,40€, abonnement (10 entrées) 20€. Tarif réduit : droit d'entrée 1,20€, abonnement (10 entrées) 10 €.

### Cours de natation et d'aquagym.

Les personnes intéressées devront contacter directement les maîtres nageurs sauveteurs, Jean-Luc, David et Romain au 06 63 07 09 78 ou 06 60 34 81 59.

## MJC-CENTRE SOCIAL

### Inscriptions saison 2014-2015

Du mercredi 9 au vendredi 25 juillet 2014 et du mardi 19 au mardi 26 août 2014. Le dossier administratif et l'adhésion à la MJC sont à renouveler pour l'année scolaire 2014-2015 aux heures d'ouverture (les mercredis de 9 h à 11 h 45 et les autres jours de 14 h à 18 h 30).

# 7<sup>e</sup> Fête Champêtre

**SAMEDI 5 JUILLET 2014**

de 15 h 30 à 23 h 30, quartier Les Lacs

## Foire à l'ancienne

jeux anciens,  
expositions,  
musiques,  
concours...

19 h 30 apéritif  
offert par la  
municipalité

20 h repas  
sous grange,  
20 h 30 bal d'antan  
avec l'orchestre  
Daniel Chevallier

**GRATUIT**



MÉMOIRE VIVANTE  
de Portes-lès-Valence



repas 13 €, renseignements  
en mairie ou au 06 83 17 44 65